

## Lettres patentes

Portant qu'il sera donné aux Eschangers  
 et marchands qui aporseront leur  
 Billonnes monnoyes 6<sup>th</sup> par marc  
 d'argent

Le Verbe  
 Du 8. 1389

Charles par la grace de Dieu  
 Roy des francoys, a nos amez et  
 feaux seignours generaux maistres des  
 nos monnoyes salut et dilection.  
 Comme par quereles par nos autres  
 lettres donnees le 11<sup>th</sup> jour des  
 fevriers dernier passé, nous  
 vous eussions mandé que par  
 toutes nos monnoyes nous fâmes  
 et eures à l'avenir deniers à l'écu  
 tant grandes comme petites de  
 12 grains de loy d'argent le Roy  
 sur le pied de monnoyes vingt quatre

In demande aux eschangeurs et marchands  
pour esclaircir une dette de 118. Louis.  
Et que nous ayons entendu que plus  
ce que le dit. p. in trop pour, pour  
Echangeurs ne peuvent donner et  
Comme les plus des memoires  
de foudres par nos ordonnances  
Et par ce ne pourrions servir et  
note. memoires in quoy nous  
avons grand dommage et il n'y  
soit pourvue de remedes. Et vous  
mandons et a esclaircir de vous  
que vous l'avancement de l'ouvrage  
de nos. memoires vous faisons  
payer a tout le dit. eschangeurs  
Et marchands qui approuvent le dit.  
Et de nos. memoires pour  
esclaircir une dette de 118. Louis.  
Donne a Paris le dernier jour  
d'octobre l'an de grace 1389.